
Institution de la Trinité.

Numéro d'inventaire : 1979.25007

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Delalain (J.) Imprimeur de l'Université

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1851

Description : Feuille imprimée, "réparée" à l'aide d'un ruban adhésif transparent.

Mesures : hauteur : 264 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Prospectus de l'établissement privé installé 40 rue de Douai à Paris. Année scolaire 1850-1851. Principes éducatifs, matières enseignées, conditions de pension. Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Institutions privées

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Paris, Paris

1850

INSTITUTION DE LA TRINITÉ

RUE DE DOUAI, 40.

(L'établissement occupe une partie des anciens jardins de Tivoli.)

Année Scolaire 1850-1851.

Objet de l'enseignement.

- La Religion, base de notre Enseignement;
- Les Langues grecque, latine, française, anglaise et allemande;
- L'Histoire et la Géographie;
- La Rhétorique;
- La Philosophie;
- Les Mathématiques, la Physique et l'Histoire naturelle;
- L'Écriture, le Dessin;
- La Musique et les autres arts d'agrément.

L'enseignement des sciences sera dirigé de manière à ce que les Élèves soient préparés aux examens d'admission aux écoles spéciales de la marine et de Saint-Cyr.

Méthode d'enseignement.

Habituer les Élèves à l'observation et, par l'étude progressive et raisonnée des auteurs, leur apprendre à tirer eux-mêmes des bons modèles les règles de l'art d'écrire.

Dans notre Enseignement une large part sera faite à la Langue française. C'est à l'étude trop généralement négligée de cette Langue que nous ramènerons nos travaux sur les Langues anciennes et modernes.

Esprit de l'Etablissement.

De la part des Maîtres : dévouement paternel, vigilance active, soins empressés pour la santé des enfants.

De la part des Élèves : obéissance affectueuse, application constante.

Education.

Franchise, douceur et prévenance dans le caractère; modestie, aisance et politesse dans les manières; propreté.



Matériel.

Bel Hôtel, dans l'un des quartiers les plus tranquilles et les mieux aérés de Paris.
Jardin, Cours spacieuses et bien ombragées.
Infirmerie et Lingerie confiées à la surveillance d'une dame respectable qui donnera aux enfants des soins maternels. — Salle de Bains; — Calorifère.
Nourriture de bonne qualité, abondante, variée, apprêtée avec soin, la même pour les Maîtres et pour les Élèves.

Conditions de l'admission.

1° 1000 francs de pension pour l'année scolaire de dix mois, payables ainsi qu'il suit :
300 fr. en octobre, 300 fr. en janvier, 300 fr. en avril, 100 fr. en juillet.

2° 40 francs pour le blanchissage et l'entretien du linge ;

3° 30 francs pour la literie, une fois payés pour toute la durée du séjour de l'Élève dans la maison.

4° 20 francs pour la fourniture du papier, des plumes et de l'encre.

5° Deux paires de draps de lit, une couverture, douze chemises, douze mouchoirs, six cravates, douze serviettes, des habits convenables, un sac à linge, deux peignes, une brosse à habits, une brosse à cheveux, une malle fermant à clef.

Le prix de l'externat est de 300 fr. Le prix de la demi-pension sera l'objet de conventions particulières entre le directeur et les familles. On conduira au lycée Bonaparte les Élèves dont les parents exprimeront ce désir.

Les Maîtres d'arts d'agrément sont aux frais des parents.

Les lettres adressées aux Élèves et au directeur de l'établissement doivent être affranchies.

La rentrée est fixée au 7 octobre.

Les Élèves doivent être annoncés d'avance, rue de Douai, 40, à M. PRADEL, prêtre et licencié ès lettres, ou à l'un de ses collaborateurs, M. GAUTIER DU HAUDEZERT, ancien répétiteur au collège Louis-le-Grand.



Paris, J. Delalain, Imprimeur de l'Université.